FRC2.9501
Case
FRC
17068

G. DECHÉZEAUX,

DE L'ISLE DE RHÉ,

DÉPUTÉ à la Convention Nationale par le Département de la Charente inférieure,

A BILLAUD-VARENNES,

DE LA ROCHELLE,

Député par le Département de Paris.

QUAND vous avez dit, à la séance du 12, *qu'un député du département de la Charente inférieure avoit écrit à la Rochelle, qu'il falloit se réunir à l'armée de Bordeaux et venir contre Paris*,

Il falloit le nommer ; car, c'est par ces dénonciations vagues et perfides, qu'au nom de la patrie, de la liberté et de l'égalité, on assouvit les passions et les vengeances personnelles....

Si c'est de moi dont vous avez voulu parler, je vous somme de le dire ; et alors, ou vous vous empresserez de me rendre justice, en

THE NEWBERRY LIBRARY

vous retractant, ou vous serez confondu, si vous voulez soutenir une imposture....

Ma déclaration, sur les événemens des 31 mai, 1er et 2 juin, est au comité de sûreté générale, à qui je l'ai envoyée ; lisez-là.

Ma lettre à Crassous, votre correspondant, y fait suite ; elle est imprimée aussi ; lisez-là.

J'ai accompagné la constitution d'une circulaire adressée aux districts de mon département ; lisez-là.

J'ai déjà reçu les réponses de plusieurs autorités constituées ; lisez-les.

Billaud-Varennes, celui qui pense et qui écrit ainsi, peut-il être accusé d'appeler contre Paris la force armée des départemens ?....

G. Dechézeaux.

Du 27 juin 1793., l'an second de la République, une et indivisible.

Circulaire écrite au 7 districts du Département de la Charente inférieure, en leur envoyant la nouvelle Constitution.

Voilà la constitution que la France demandoit à grands cris ; vous l'accepterez, sans doute,

car ses bases sont la liberté et l'égalité pour lesquelles vous combattez depuis 4 ans.

Hâtez votre réunion : hâtez le moment de la sanction que le peuple souverain doit lui donner ; devenue, dès-lors, l'évangile des Français, elle sera, à-la-fois, et le désespoir de nos ennemis, et le ralliement des bons citoyens.

Signé G. DECHÉZEAUX.

La Rochelle, 3 juillet 1793, l'an second de la République Française.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DISTRICT DE LA ROCHELLE,

Au Citoyen Dechézeaux, Député à la Convention.

Nous vous remercions, citoyen, de votre empressement à nous transmettre l'acte cons-

titutionnel. Puisse la sanction du souverain tout entier; puisse l'union prompte et inaltérable de la république, le rendre bientôt le gage assuré de notre bonheur !

PERRY, MASSIAS, BOUTIRON,

RAOULT, HÉRARD, E. L. SEIGNETTE.

Saint-Martin, île de Rhé, ce 5 juillet 1793, l'an deuxième de la République.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE,

Au citoyen G. Dechézeaux, député à la Convention Nationale.

NOUS avons reçu votre lettre du 27 juin dernier, qui accompagnoit le projet de constitution arrêté par la convention nationale; recevez-en nos sincères remerciemens. Dès que

nous serons autorisés à nous assembler, nous nous empresserons d'émettre notre vœu sur un acte qui fait l'espérance des bons citoyens, et à l'aide duquel ils vont se rallier pour anéantir les ennemis du bien public, déjouer leurs projets, et assurer pour jamais la prospérité de la République.

Nous vous saluons fraternellement,

Les membres du conseil-général de la Commune de Saint-Martin, île de Rhé.

FOUCAULT, JOUNEAU, LAVIALLE.

C'est ainsi que l'innocence répond à la calomnie; le courage de la raison aux injures des passions; l'homme de bien aux méchans....

G. DECHÉZEAUX.

EXTRAIT du Journal du soir N°. 294, séance du 12

Billaud-Varennes. Il y a beaucoup de députés qui ont écrit que la convention n'étoit pas libre à Paris : un député de la Charente inférieure a écrit à la Rochelle, qu'il falloit

se réunir à l'armée de Bordeaux pour venir contre Paris ; sans un député de la Rochelle, qui arriva fort à propos, cette ville se déshonoroit (1): je demande que la convention improuve les détails des derniers événemens, faits avec des sentimens contre-révolutionnaires, et qu'elle déclare qu'elle a toujours été libre au milieu des généreux Parisiens.

---

(1) Ce député extraordinaire, dont parle Billaud-Varennes, qui a empêché la ville de la Rochelle de se déshonorer, c'est Grassous, témoin des journées des 31 mai, 1er et 2 juin ; je l'ai adjuré d'en rendre compte à ses concitoyens, et il a menti à sa conscience ; il a voulu les égarer, les diviser, ou les faire servir d'instrumens à des projets perfides..... Je l'ai démasqué ; et si c'est sa correspondance qui dirige la dénonciation indirecte que je viens de dénoncer moi-même, elle prouve cette vérité affligeante, que la simpathie n'existe pas toujours pour la vertu seulement.